

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 20

Artikel: Nouvelle : Le coffret
Autor: Theuriet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COFFRET

(NOUVELLE)

Dans certaines de nos provinces de l'Est, les mieux cultivées, les plus ouvertes en apparence à la civilisation, il existe encore des coins d'une sauvagerie absolument primitive. Telles étaient, il y a quelques années, les friches qui s'étendent entre Vivey et Grancey-le-Château. Ce plateau, l'un des plus élevés de la montagne langroise, forme le point de séparation des eaux qui descendent vers l'Océan ou vers la Méditerranée. A l'époque dont je parle, il était presque entièrement inculte et dépourvu de chemins. Ses ondulations grises et pierreuses fuyaient à perte de vue, uniquement coupées de loin en loin par d'antiques *murgers*, ou par de rares buissons d'aubépines centenaires. A l'une des extrémités de cette lande revêche, les eaux de la Tille ont creusé un étroit vallon au revers duquel s'étagent les masures de Villemervry, un pauvre village perdu dans la montagne et que de vagues sentiers, frayés par les bûcherons et les pâtres, reliaient seuls, alors, au chef-lieu de canton. Les habitants, coupeurs de bois ou braconniers pour la plupart, y vivaient isolés du reste du monde; le piéton, porteur de lettres, ne les visitait que de deux jours l'un, et encore, en hiver, par les temps de neige, on restait des semaines sans voir surgir du chemin creux sa blouse bleue à collet rouge. Les propriétaires de la gentilhommière, dont les tourelles, en forme de pigeonnier, dominaient le cours de la rivière, avaient l'esprit aussi arriéré que les simples boquillons nichés sous leurs toitures de pierres plates.

Cette bâtisse, du seizième siècle, qu'on appelait « le château », avait été occupée pendant longtemps par un vieil original nommé M. de Beaucharmoy, puis par sa veuve, à laquelle il en avait légué l'usufruit, la nue-propriété ayant été réservée à un arrière-neveu, unique héritier collatéral du précédent possesseur.

Guy de Beaucharmoy, l'arrière-neveu en question, plus connu sous le nom du « petit Beaucharmoy » courait sur ses vingt-cinq ans et partageait ses loisirs entre la Côte d'azur en hiver, Paris au printemps et les villes d'eau en été. Il jouissait, près de ces « demoiselles », de la réputation d'un aimable fêtard, et mangeait en leur compagnie une bonne part de ses revenus; le reste passait au baccara ou à la roulette. Or, un matin, à Monte-Carlo, tandis qu'il s'éveillait assez maussade, à la suite d'une forte culotte attrapée, la veille, au trente-et-quarante, on lui remit une lettre recommandée qu'il déchiffra tout en dégustant son chocolat; après quoi, sa figure s'épanouit. Par cette lettre, le notaire de Grancey lui mandait que la veuve de Beaucharmoy était morte d'une pneumonie en son château de Villemervry, et l'invitait, par suite du décès de l'usufruitière, à se rendre là-bas pour assister à la levée des scellés et prendre possession du domaine dont il se trouvait maintenant le plein propriétaire.

Ce domaine se composait de la gentilhommière mentionnée plus haut et de cinq hectares de forêts. « Voilà qui tombe à pic, songea le petit Beaucharmoy, sans donner une larme à la défunte qu'il n'avait jamais vue; je vais filer à Villemervry par les voies rapides. Qui sait? Je trouverai peut-être dans le pigeonnier de mon grand-oncle quelque aubaine inattendue?... Le bonhomme était économe et devait cacher de l'argent dans

ses vieux bas. Dans tous les cas, je lessiverai son pigeonnier et ses bois au plus vite et je reviendrai ici avec la forte somme. »

Donc, un soir de novembre, Guy de Beaucharmoy, bien emmitoufflé dans une chaude fourrure, prit le rapide, s'arrêta à Dijon pour déjeuner, se transborda dans le petit chemin de fer d'Is-sur-Tille et débarqua, au coucher du soleil, à la station de Selongey, où il avait commandé une voiture par dépêche. Là, commençait la portion la moins agréable du voyage. De Selongey à Villemervry, il y a trois bonnes lieues de pays par des chemins de traverse. La voiture était une carriole suspendue sur l'essieu, traînée par un cheval de labour, et Guy fut durement cahoté dans les ornières où les roues entraient parfois jusqu'au moyeu. Pardessus le marché, la nuit tombait et une bise piquante balayait le plateau, où l'on entendait à distance de lugubres hurlements qui semblaient sortir des bois lointains.

— Voilà, dit Guy au conducteur, des chiens qui aboient étrangement.

— Ce ne sont pas des chiens, répondit l'autre, ce sont les loups qui commencent leur musique...

Le petit Beaucharmoy n'en menait pas large. Il ordonna au cocher de presser l'allure de son cheval. Celui-ci ne lui obéit que trop, car dans une sorte de raidillon qui descendait sur Villemervry, la bête butta et la carriole versa dans le fossé le voyageur et le conducteur. Ils en furent quittes pour la peur; le village était proche, et Guy gagna clopin-cloquant le château, où il fut reçu par une vieille paysanne en coiffe noire, qui cumulait les fonctions de femme de charge et de gardienne des scellés.

Elle l'attendait et le conduisit dans une chambre haute, où il trouva une claire flambée et une table servie. Le souper était passable, le vieux bourgogne de la cave avunculaire se laissait boire; Beaucharmoy, suffisamment réconforté, se coucha dans un grand lit à colonnes qui ressemblait à un corbillard, et où il dormit comme une souche.

Le lendemain matin, il apprit, en se réveillant, que le notaire et le juge de paix venaient d'arriver. On procéda rapidement à la levée des scellés. Quand cette formalité fut terminée, Guy retint le tabellion et le juge à déjeuner, et tout plein de son sujet, leur communiqua son intention de vendre immédiatement et au plus offrant le château, ainsi que les bois qui en dépendaient. A ses questions sur la valeur des propriétés dans le canton, et sur la possibilité de trouver promptement acquéreur, le notaire cligna ses yeux narquois et fit une grimace qui résumait malicieusement la médiocre estime où il tenait le petit Beaucharmoy et le peu de confiance que lui inspirait l'opération proposée.

— Monsieur, dit-il, pour ce qui est du château, dont le délabrement exigerait de grosses réparations, vous ne trouverez pas amateur dans notre pays; quant à vos bois, ils ont notablement perdu de leur importance; depuis quelques années, ils sont mal surveillés, les délinquants ont pris l'habitude d'y aller en maraude; ils y ont pratiqué, clandestinement, des coupes blanches, ainsi que vous pourrez vous en assurer à votre

première visite. Il vous faudra attendre dix ou vingt ans, avant d'en tirer un sou...

Après avoir donné cette consultation, d'une voix aiguë et nette, le notaire interrogea du regard le juge de paix; celui-ci opina du bonnet; puis, tous deux, ayant bu leur café, saluèrent Beaucharmoy et reprirent péteusement le chemin du chef-lieu.

Resté seul et fort désenchanté, Guy parcourut avec mélancolie le château, de haut en bas. Il conservait le romanesque espoir d'y découvrir quelque trésor caché. Il sondait les murailles, visitait les meubles, scrutait les placards, fouillait les tiroirs, mais en vain. Il ne collectionnait que des vieilleries et des objets sans valeur. — Déconvenu et fourbu, il était rentré tristement dans sa chambre à coucher et il en auscultait pour la seconde fois les murs, lorsqu'en dérangeant un secrétaire, il aperçut, par derrière, la serrure d'un placard pratiqué dans la paroi lambrissée. Il réussit à l'ouvrir et eut un geste de joyeuse surprise en y constatant la présence d'un coffret de marqueterie, hermétiquement clos et solidement rivé par sa base à la menuiserie du placard. Son imagination flamba immédiatement comme un feu de paille. Plus de doutes, il avait mis la main sur le magot rêvé!... Il sonna la vieille chambrière et se fit apporter tous les trousseaux de clés existant au logis. Après de fiévreux et infructueux essais, une petite clé rouillée s'adapta enfin à la serrure, y joua avec un grincement de bon augure, et tout le couvercle céda.

Le coffret, doublé à l'intérieur d'une étoffe de soie couleur réséda, ne contenait qu'un écrin de maroquin vert, plat et oblong, semblable à ces étuis où l'on referme des couteaux. « Des diamants, peut-être! » se dit Beaucharmoy, en palpant l'écrin et en le transférant avec un battement de cœur sur une table, en pleine lumière. D'un coup sec, il fit sauter le couvercle, ouvrit la boîte et proféra un juron si énergique que la vieille servante en tressauta et se signa, scandalisée.

Sur un capiton de velours grenat, onze minuscules paquets d'une matière parcheminée s'étendaient méthodiquement. A chaque petit rouleau était fixée une étiquette. Guy déchiffra rageusement la première de la rangée. Elle portait :

« Nombriil de Pierre de Beaucharmoy, né le 21 mai 1730. »

Cette étrange nomenclature se répétait pour chacun des Beaucharmoy mâles, nés dans l'intervalle. Le dernier rouleau était étiqueté du nom du grand-oncle de Guy, Eustache de Beaucharmoy.

— Qu'est-ce que ça signifie? demanda-t-il, furibond, à la domestique qui écarquillait les yeux.

— Ma fi!... monsieur, répondit-elle, c'est des drôles de reliques, et ce que vous avez de mieux à faire est de les remettre en place... Voyez-vous, c'est un vieil usage du pays. Quand un garçon naît dans une famille, on noue le bout du cordon qui vient d'être détaché... On le garde soigneusement et, quand l'enfant a ses sept ans, on le lui donne à dénouer; s'il réussit à défaire le nœud, c'est signe de chance pour toute sa vie...

— C'est idiot! grogna Beaucharmoy; allez, je n'ai plus besoin de vous!...

Demeuré seul, il saisit violemment l'écrin et il se disposait à tout jeter au feu, quand une réflexion de joueur le retint :

— Tout de même, pensa-t-il, ça ferait un fameux fétiche.

Il réintégra pieusement les onze nombrils dans la boîte oblongue, l'enferma dans sa valise et repartit le lendemain matin pour Monte-Carlo.

— Mon cher, confiait-il quinze jours après à son ami des Echerolles, auquel il avait conté l'histoire, on dira ce qu'on voudra : il y a des amulettes dont la vertu est indéniable. Depuis que je porte sur moi les onze nombrils de mes ancêtres, j'ai ponté dix fois sur le 17, et ça n'a pas raté : chaque fois, il est sorti... Je gagne tout ce que je veux!

André THEURIET,
de l'Académie Française.



LA MODE



TOILETTE DE PRINTEMPS

DESCRIPTION :

Costume en voile de laine
Corsage plissé avec empiècement guipure crème. Manche nouvelle garnie bouffant mousseline de soie.
Jupe plissée avec empiècement formant tablier garnie entre-deux guipure.